



Montpellier, le 27 AVR. 2022

Direction de l'Emploi et de la Formation
Agnès NADOT
Directrice

Madame Guylaine PERA
Responsable
GP FORMATIONS
60 impasse des Chasselas
30900 NIMES

NOS RÉF. : AN/FD/TG/MBP – D22-01788
AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Béatrice PLANCHE
CONTACT : qualite_certifregion@laregion.fr
Tél.: +33 (0)4 67 22 97 10

OBJET : Notification d'attribution du label Certif'Région

Madame la Responsable,

Au nom des partenaires pour la démarche qualité de la formation professionnelle réunis en Comité de Labellisation le 29/03/2022, j'ai le plaisir de vous informer que le label qualité Certif'Région vous est attribué.

Cette attribution de label est double lorsque l'attribution de la certification Certif'Région intervient, après un audit initial ou un audit aménagé. Dans ce cas, vous obtenez également le label Qualiopi.

Le Comité de Labellisation a également émis une observation qu'il conviendra de prendre en compte.

En effet, il est demandé la réalisation de l'audit de surveillance dès le 14ème mois de validité de labellisation afin de confirmer la levée des non-conformités et l'application de nouveaux documents de suivi. A défaut de l'existence d'éléments de preuve du maintien de conformité au référentiel Certif'Région, les présents labels vous seront retirés.

Ce label est délivré par l'Instance de Labellisation Certif'Région pour une durée de 3 ans. Il garantit le respect des engagements que vous avez pris, en conformité avec :



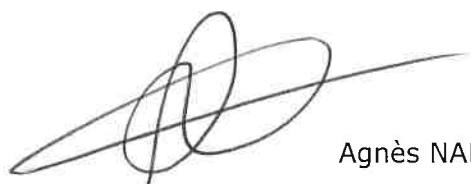
HÔTEL DE RÉGION

- La Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel engageant les opérateurs de formation à disposer, à compter du 1^{er} janvier 2022, de la certification nationale Qualiopi ;
- Le Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, qui décrit les 7 critères et 32 indicateurs exigés pour la qualité ;
- La reconnaissance par France Compétences, de la Région Occitanie en tant qu'Instance de Labellisation, depuis le 23 décembre 2019 et pour une durée de 3 ans. Cette reconnaissance permet à la Région Occitanie et ses partenaires de proposer un label intitulé Certif'Région comprenant 1 critère et 11 indicateurs spécifiques.

Enfin, l'arrêté du 1er février 2021 relatif aux listes des prestataires certifiés, et des établissements réputés avoir satisfait à l'obligation de certification, permettra la mise en place au 1^{er} janvier 2022, d'une liste nationale d'opérateurs certifiés dont vous faites partie à ce jour.

Aussi, vous trouverez joints à la présente notification, votre certificat de labellisation ainsi que la charte qualité.

Je vous prie de croire, Madame la Responsable, à l'expression de mes salutations distinguées.



Agnès NADOT



CERTIFICAT QUALITE



Les partenaires du label Certif'Région certifient que les prestations de services de l'opérateur de formation mentionné ci-dessous ont été évaluées et jugées conformes au référentiel Certif'Région par l'auditeur habilité :

AUDITEURS HABILITES CERTIF'REGION

Cidées Conseil et Formation

Le label Certif'Région est délivré à :

Raison sociale de l'entreprise	GP FORMATIONS
Nom dirigeant	Guylaine PERA
N° de déclaration d'activité de l'opérateur de formation	76300443730
SIREN/SIRET	50165288700040
Adresse postale	60 impasse des Chasselas 30900 NIMES
Adresse mail	contact.gpformations@gmail.com
Opérateurs multisites	

Catégorie(s) d'actions :

Action de formation

Date d'attribution du certificat : 29/03/2022 (date du Comité de labellisation)

Sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 28/03/2025

Carole DELGA